

ENDOPROTHÈSES VASCULAIRES PÉRIPHÉRIQUES ET CONTRAT DE BON USAGE

Auteurs : E.Koch¹, S.Dussaulx¹, F.Vanel¹, MB.Christmann¹, S.Bouziane², B.Gustin¹

1. Service Pharmacie, 2. Service de chirurgie cardiaque et vasculaire - Hôpital de Mercy - CHR Metz - Thionville, Ars-Laquenexy (57)

Contact : f.vanel@chr-metz-thionville.fr

INTRODUCTION

Les endoprothèses vasculaires périphériques sont inscrites sur la **Liste des Produits et des Prestations Remboursables (LPPR)**. Leur financement en sus des tarifs des Groupes Homogènes de Séjours (GHS), est assurée dans le cadre du **Contrat de Bon Usage** signé avec l'Agence Régionale de Santé (ARS) et l'assurance maladie.

- L'établissement de santé bénéficie du **remboursement intégral** de ces dispositifs médicaux en contrepartie d'une démarche de **suivi et d'évaluation du respect des indications retenues sur la LPPR**, matérialisée par un rapport d'étape annuel adressé à l'ARS.
- La constatation du **non-respect** de ces engagements expose l'établissement à une **prise en charge réduite** à hauteur de 70 % pour un montant de dépenses annuelles en endoprothèses vasculaires périphériques de l'ordre de **180 000 euros**.

OBJECTIF

EVALUER LE BON USAGE DES ENDOPROTHÈSES VASCULAIRES PÉRIPHÉRIQUES À PARTIR DES DONNÉES INFORMATISÉES

MATÉRIEL ET MÉTHODE



Nombre d'endoprothèses implantées + **identité** des patients
à partir des données de **traçabilité** (Logiciel Pharma© - Computer Engineering)



Indications retenues par le praticien
à partir du **Dossier Médical Patient** (Logiciel DxCare© - Medasys)



Classification des indications
selon le **référentiel Europharmat**

CLASSIFICATION RÉFÉRENTIEL EUROPHARMAT

GROUPE 1 : INDICATIONS VALIDÉES

- 1 A. Indications LPPR
- 1 B. Indications validées par références scientifiques

GROUPE 2 : Indications pertinentes
(présomption scientifique admise)

GROUPE 3 : INDICATIONS COMPLÉMENTAIRES

GROUPE 4 : INDICATIONS NON RECOMMANDÉES

RÉSULTATS



12
MOIS
(MAI 2014 – MAI 2015)

EVALUATION RETROSPECTIVE



4 SERVICES



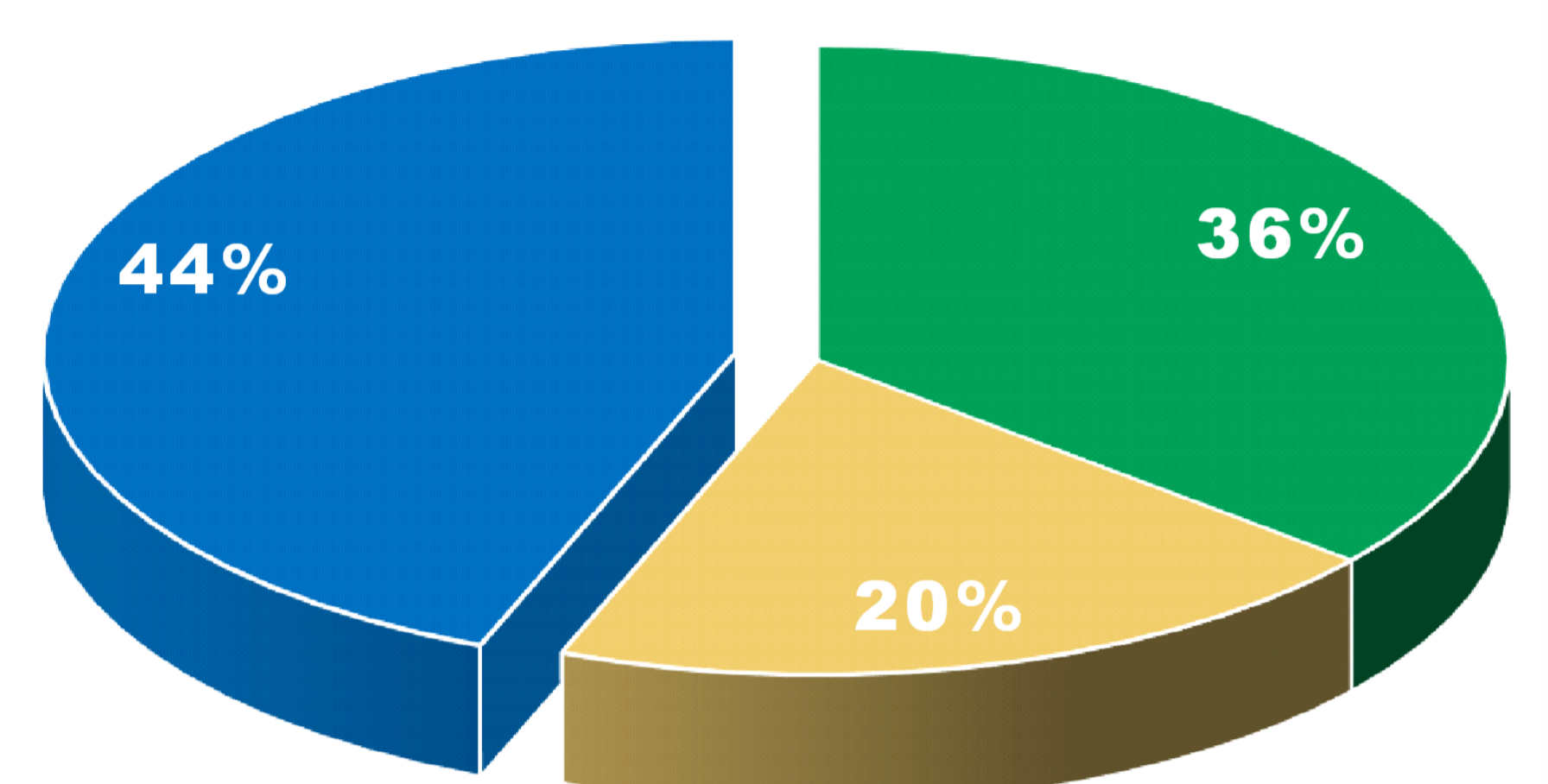
247 ENDOPROTHÈSES
207 PATIENTS



10 PRATICIENS

Répartition des indications selon le référentiel Europharmat

- **NON ÉTABLIES**
- **GROUPE 1A**
- **GROUPE 1B**



DES INDICATIONS NON ÉTABLIES (44%)

- **37 %** des situations : **indication retenue insuffisamment instruite** pour procéder à sa classification (absence de localisation, sans description de la sténose...).
- **7 %** des situations : **absence d'indication** en raison de l'absence de compte rendu d'intervention dans le dossier médical patient

DES INDICATIONS HORS LPPR (20%)

Les deux principales indications retrouvées, **validées scientifiquement** mais **hors LPPR**, sont :

- La sténose longue et calcifiée de l'artère iliaque (10 %)
- La sténose longue de l'artère fémorale ou fémoro-poplitée (5,3 %)

CONCLUSION

➔ Disponibilité et accessibilité limitées de l'information

CAUSE **Non systématisation et non centralisation** (utilisation de plusieurs logiciels) du recueil informatisé des indications, avec un processus de relèvement des indications **chronophage**.



Informez; définir le logiciel de recueil et créer un **formulaire informatisé** de recueil des indications.

➔ Indications classées hors-LPPR

CAUSE **Décalage entre les indications LPPR et la pratique courante** des praticiens au regard de l'évolution des indications.



Un décalage déjà pointé par la HAS qui prévoit dans sa note de cadrage d'octobre 2014 la **révision des indications LPPR**. La publication des résultats était attendue pour octobre 2015 et n'est toujours pas disponible.